LE COMTE D'ARTOIS ET L'ARCHITECTURE L'ADMINISTRATION DE SES BÂTIMENTS

PAR

MARTINE CONSTANS licenciée ès lettres

SOURCES

Les sources essentielles sont constituées, aux Archives nationales, par les archives du comte d'Artois (série R¹), les archives de la Maison du roi (série O¹) et les minutes des notaires parisiens. La série des domaines (Q) dans les Archives départementales de l'Oise, de la Seine-et-Oise et de la Seine-et-Marne a été également consultée.

PREMIÈRE PARTIE CONDITIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE PREMIER

LE COMTE D'ARTOIS, RAPPEL DES PRINCIPAUX ÉPISODES DE SA VIE (1757-1836)

Charles-Philippe de France, comte d'Artois, naît le 9 novembre 1757; c'est le dernier fils du dauphin Louis et de Marie-Josèphe de Saxe. Orphelin en 1767, son éducation reste entre les mains de l'incompétent duc de La Vauguyon, qui meurt en 1772. L'année suivante, le jeune prince épouse Marie-Thérèse de Savoie. Apanagé au moment de son mariage, il montre peu à peu plus d'indépendance et se lie davantage avec le groupe du duc de Chartres.

CHAPITRE II

LES RESSOURCES DU COMTE D'ARTOIS, SON APANAGE

Au mois d'octobre 1773, le comte d'Artois reçoit son apanage, assis principalement dans le centre-ouest de la France, avec le duché d'Angoulême, l'ancien comté et la vicomté de Limoges. Des remaniements et des agrandissements successifs font qu'en 1779 il ne reste plus rien de l'apanage primitif. L'apanage est désormais dispersé entre le comté de Poitou, les duchés de Berry et de Châteauroux, le comté de Ponthieu et les forêts que le roi possède à Saint-Didier, Sainte-Menehould et Wassy. Le revenu de l'apanage est fixé à deux cent mille livres nettes de toute charge. Il est administré par un conseil d'administration dont les membres, nommés par le roi, jouissent des mêmes privilèges que ceux des conseils royaux. En outre, du point de vue financier, l'apanage est soustrait presque entièrement à l'administration royale, puisqu'il a sa Chambre des Comptes particulière qui, tous les trois ans seulement, envoie ses comptes à celle de Paris.

Le conseil d'administration est très actif et mène une politique d'investissements indirects à moyen terme par le biais de baux avantageux pour le prince qui, à l'extinction des baux, bénéficie des améliorations apportées par le locataire. C'est ainsi que sont fondées les Forges de Vierzon: une partie de la forêt est cédée à bail pour trente ans sous condition que le fermier y installe une forge. L'assèchement des marais du Poitou est entrepris dans les mêmes conditions.

Chargé d'administrer tous les biens du comte d'Artois, le conseil d'administration s'occupe également de ses bâtiments. En l'absence de tableaux récapitulatifs annuels, il est difficile de connaître la part attribuée chaque année par le comte d'Artois à ceux-ci. Les chiffres fournis par les mémoires publiés lors de l'affaire de détournements de fonds du surintendant Radix de Sainte-Foy permettent d'évaluer à 6,5 % des dépenses l'ensemble des sommes consacrées aux bâtiments de 1777 au mois d'août 1781, ce qui correspond à près de la moitié des sommes consacrées à ce chapitre jusqu'en 1789. A l'image de ce qui se passe dans la Maison du roi, le mouvement d'économie amorcé par Sainte-Foy en 1780 est largement poursuivi par son successeur, M. de Verdun. La plupart des travaux sont alors arrêtés définitivement.

CHAPITRE III

L'ADMINISTRATION DES BÂTIMENTS DU COMTE D'ARTOIS

L'Administration des bâtiments du comte d'Artois, codifiée à l'automne 1777, copie l'ancienne Administration des bâtiments du roi avant sa réforme par d'Angiviller en 1776. Le personnel est moins nombreux mais il est le même, et comprend, dans l'ordre hiérarchique, les officiers suivants, étroitement subordonnés les uns aux autres : le surintendant, l'intendant, le premier architecte, assisté d'un bureau de dessin, l'inspecteur et le contrôleur. En 1778, en raison de la multiplicité des chantiers, les bâtiments princiers sont répartis en deux départements, celui de Paris et celui de Saint-Germain, surveillés chacun par un inspecteur.

Ce système fonctionne mal, comme le montre l'affaire Caubert, dans laquelle tous les officiers, sauf l'intendant, sont compromis : un maçon avait exagérément grossi ses mémoires, qui avaient été certifiés ensuite par les officiers. Une enquête ayant eu lieu, le procès verbal mit à jour dans le détail le fonctionnement réel de cette administration, ou plutôt son anarchie. Le scandale fut étouffé, mais il fallut attendre plus de deux ans pour qu'un nouveau règlement entrât en vigueur. Ce règlement est largement inspiré de celui d'Angiviller, mais il le complète sur certains points et témoigne d'un réel souci de reprise en main de l'Administration. Le surintendant établit désormais un contrôle à tous les échelons; il substitue d'autre part la collégialité, à la hiérarchie des officiers supérieurs, les rendant ainsi directement dépendants de lui.

La portée effective de ce texte paraît avoir été assez limitée. Deux nouveaux règlements, l'un pour les inspecteurs en 1785 et l'autre pour les vérificateurs en 1789, montrent qu'à l'échelon inférieur les institutions fonctionnent toujours d'une façon très approximative.

CHAPITRE IV

LES INTENDANTS, LES ARCHITECTES ET LES ARTISTES

Étienne-Louis Boullée est intendant du comte d'Artois de 1775 à 1777. A ce titre, il restaure les écuries de la comtesse d'Artois, rue de Bourbon, et aménage les appartements du comte d'Artois au palais du Grand Prieuré, au Temple; il fait appel pour leur décoration à trois artistes, les peintres Crépin et Félix et le sculpteur Cauvet.

François-Marie-Thérèse Chalgrin succède à Boullée dans la charge d'intendant des bâtiments du comte d'Artois; il est l'auteur des écuries du prince et

de la princesse à Versailles.

Bélanger, après avoir travaillé pour Lord Shelburne en Angleterre et pour le comte de Lauraguais, acquiert la charge de premier architecte à la démission de Galland en 1777. Il s'assure le concours de nombreux artistes, tels que le sculpteur Lhuillier ou d'autres encore, dont il a fait connaissance en tant que dessinateur et inspecteur des Menus Plaisirs. Parmi ceux-ci, citons Bocciardi, Auger, sculpteur des rocailles de Bagatelle, Dusseaux, peintre d'arabesques, ou encore des artistes très renommés comme H. Robert, A. Callet, Houdon, Boizot, Foucou, Clodion.

DEUXIÈME PARTIE LES BÂTIMENTS DU COMTE D'ARTOIS

CHAPITRE PREMIER

VERSAILLES

En 1773, le roi décide la construction d'écuries pour le comte et la comtesse d'Artois. Le duc de La Vrillière, ministre de la Maison du roi, choisit pour archi-

tecte Chalgrin, qui a déjà travaillé pour lui à Paris. Dans les deux cas, le roi met fin aux travaux en 1783.

Les écuries du prince, situées entre la rue Saint-Martin et la rue de Noailles, resteront inachevées, le corps de logis central n'ayant pas même été entrepris. Celles de la princesse sont établies dans un îlot bordé par la rue de Satory, sur un terrain qui appartient pour les trois-quarts au duc de La Vrillière. Chalgrin fait deux projets; dans le premier, il aménage les trois-quarts du terrain, dans le second, l'îlot entier; les atermoiements du propriétaire du dernier quart font que Chalgrin commence à réaliser le premier projet, puis le second, et, finalement, se trouve obligé d'adopter un compromis.

Bélanger est chargé par le prince d'Hénin de construire l'hôtel des gardes

d'Artois, rue de la Pompe, de dimensions beaucoup plus modestes.

CHAPITRE II

COMPIÈGNE ET FONTAINEBLEAU

L'établissement des services princiers à Compiègne ne fait pas l'objet de constructions nouvelles; les services que ne peuvent pas contenir les hôtels prêtés par le roi ou achetés par le comte d'Artois sont dispersés dans la ville.

Il en est de même à Fontainebleau; ici, cependant, le comte d'Artois fait construire des écuries. Dans un projet, il envisage de concentrer les siennes et celles de la comtesse d'Artois dans un vaste programme, sur le terrain de l'hôtel de Ferrare. En fait, Collinet de Rougebourse construit des écuries à l'usage du prince à l'angle des rues des Buttes et du Montperreux (1774). A l'expiration du bail, le comte d'Artois se contente de les acheter et envisage alors de les agrandir (1781).

CHAPITRE III

LE RELAIS DE SÈVRES

En 1777, le comte d'Artois achète au sieur Mosqueron de Préfontaine le relais d'écurie que celui-ci a entrepris pour lui dans le village de Sèvres, à michemin entre le palais du Temple et le château de Versailles. Richard, l'entrepreneur qui a commencé les travaux, les achève.

CHAPITRE IV

LES ÉCURIES DE LA COMTESSE D'ARTOIS, RUE DE BOURBON

Les écuries de la comtesse d'Artois sont installées rue de Bourbon, dans l'hôtel Pidou. En 1775, à la mort du propriétaire, le marquis d'Estiau, ce bâtiment est acheté. Boullée y fait les réparations nécessaires : il surélève d'un étage le pavillon qui termine l'aile droite dans la cour et de deux étages les écuries qui lui font suite. Mis en vente en 1778, le bâtiment abrite toujours les écuries de la comtesse d'Artois à la Révolution, car il n'a pas trouvé d'acquéreur.

CHAPITRE V

LE FIEF D'ARTOIS

L'ancienne pépinière du roi, rue du Faubourg Saint-Honoré, est acquise par le comte d'Artois de la marquise de Langeac en 1777. Le prince, désirant y établir un quartier, obtient du roi l'érection de ce terrain en fief et charge Bélanger de faire les plans du lotissement; deux nouvelles rues sont percées, les rues de Ponthieu et de Poitiers.

La « mode féodale » située à l'angle de la rue de Berry est destinée successivement aux écuries de la comtesse d'Artois (1777-1778) puis à celles de son époux, après l'abandon du projet d'écuries qu'il avait conçu pour lui-même, rue Neuve-des-Mathurins.

En 1779-1780, l'acquisition des terrains du Colisée est l'occasion de nouveaux projets de lotissement et d'urbanisme, qui se traduisent par la percée de nouvelles rues reliant directement la nouvelle église Saint-Philippe au Rond-Point des Champs-Élysées.

CHAPITRE VI

LE PALAIS DU GRAND PRIEURÉ AU TEMPLE

A la mort du prince de Conti (1775), le duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois, est nommé Grand prieur du Temple. Son père confie la gestion des biens du Temple et de l'enclos au Bailli de Crussol et s'approprie le palais du Temple. Boullée aménage des appartements au goût du jour au rez-de-chaussée, dans l'aile droite et dans le bâtiment de la rue de la Corderie.

En 1781, Bélanger est chargé d'agrandir ces appartements. Il surélève d'un étage le bâtiment de la rue de la Corderie, réorganise les pièces au premier étage de l'aile droite du palais et restaure la galerie qui occupe le rez-de-chaussée du corps de logis.

CHAPITRE VII

LE JEU DE PAUME, BOULEVARD DU TEMPLE

En 1780, le comte d'Artois fait construire par le sieur Charrier un jeu de paume sur le boulevard du Temple. Ce n'est pas le projet primitif gravé par Le Campion qui est réalisé, mais l'édifice représenté par Krafft.

CHAPITRE VIII

LE CHÂTEAU-NEUF DE SAINT-GERMAIN

En 1777, le roi donne au comte d'Artois le Château-Neuf de Saint-Germain avec six cent mille livres pour le reconstruire. Boullée fait un premier projet, original par l'aménagement des terrasses. Bélanger élabore plusieurs projets, dont deux séries particulièrement importantes, assez proches l'une de l'autre. La disposition générale des lieux est conservée, avec les deux longues ailes, et les contours du château sont régularisés. Le comte d'Artois ne retient, parmi tous ces projets de Bélanger, que ceux qui tiennent compte de la disposition antérieure (1777). Plus tard (1784), un projet beaucoup plus ambitieux englobe, avec une grande avant-cour circulaire qui précède la cour d'honneur rectangulaire, tout l'espace compris entre le Château-Vieux et le Château-Neuf. Faute d'argent, les travaux ne sont même pas entrepris; la somme allouée par le roi est engloutie dans la consolidation des terrasses et des ailes et dans la transformation du boulingrin en jardin anglais.

CHAPITRE IX

BAGATELLE

Le comte d'Artois achète le petit château de Bagatelle en 1775. Il le démolit bientôt pour construire à la place un petit pavillon à la mode. Brongniart fait un projet, mais Bélanger lui est préféré comme architecte; après deux projets, celui-ci entreprend les travaux qui sont terminés, pour le gros-œuvre, en soixante-quatre jours (1777). Dans la décoration intérieure, le stuc de Dugourc, les arabesques de Dusseaux et les camées jouent un grand rôle. Le jardin est aménagé de 1779 à 1783.

CHAPITRE X

LE CHÂTEAU DE MAISONS

Le comte d'Artois acquiert la terre de Maisons en 1777. Afin de réunir cette possession à celle de Saint-Germain par un seul parc, il complète cette acquisition par celle du fief du Belloy (1778) et celle du château de Carrières (1783). Il transforme l'avenue d'arrivée au château de Maisons en parc à la française et plante un jardin anglais. Après avoir consolidé le château et ses dépendances, il fait aménager (1779-1782) au rez-de-chaussée, à droite, des appartements de réception. Faute d'argent, il ne peut pas déplacer la chapelle dans le vestibule qui termine l'aile droite. Au premier étage, il démolit les appartements de la reine, afin d'y établir ceux de la comtesse.

CHAPITRE XI

LA FAISANDERIE DU VÉSINET

Le roi ayant accordé un canton de chasse au comte d'Artois dans la forêt de Saint-Germain, celui-ci construit un rendez-vous de chasse au Vésinet (1782-1784). Bélanger fait quatre projets. Le plan et la distribution du pavillon le rapprochent de Bagatelle. Ici encore, un petit jardin anglais accompagne la maison de plaisance qui, avec toutes ses remises à faisans, tient en même temps de la ferme.

CONCLUSION

LE GOUT DU COMTE D'ARTOIS

Le comte d'Artois, faute de moyens financiers, n'a pas pu réaliser tous ses projets. Les dépenses importantes qu'il a consacrées à ses bâtiments ont été

destinées, la plupart du temps, à leur entretien.

L'étude des plans et des élévations de Bélanger laisse l'impression que Bagatelle et Saint-Germain sont le reflet du mouvement palladien qui se développe à la fin du XVIII^e siècle; la décoration des appartements de Maisons, au contraire, renoue bien davantage avec l'art ornemental de l'époque de Louis XIV, suivant ainsi le mouvement salué par les contemporains comme le retour au « grand goût », en opposition avec le « style Pompadour ».

Il ne paraît pas exister de style particulier au comte d'Artois : Bélanger emploie les mêmes motifs et les mêmes procédés qu'il a utilisés pour les Menus

Plaisirs ou pour d'autres clients.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

ALBUM DE PHOTOGRAPHIES

All and a second second